



GETRAG FORD TRANSMISSIONS

Revendications CGT Mai 2018

105 questions ont été posées lors de cette réunion.

La CGT a posé 46 questions soit 43 % des questions.

<p><u>Absentéisme</u> Pouvez-vous nous donner le taux d'absentéisme usine du mois d'Avril 2018 ?</p>	5,39%
<p><u>2290 absentéismes</u> Quel est le taux d'absentéisme pour ce secteur pour le mois d'Avril 2018 ?</p>	5,39%
<p><u>Process heures supplémentaires :</u> Certains managers refusent de payer les heures supplémentaires (heures sup à récupérer uniquement) Quelle est la loi en matière d'heures supplémentaires, notamment sur le paiement et la récupération (obligation de l'employeur / accord du salarié / seuil ...)?</p>	<p>Nous n'avons pas cette information. Les heures supplémentaires sont soit récupérées soit payées. Nous appliquons les dispositions légales sur le sujet</p> <p><u>Commentaire CGT</u> Pourtant dans certains services ou secteurs ce n'est pas le cas : certains managers ne parlent que de récupération !</p> <p>Cela s'est vu à l'assemblage à un certain moment !</p>
<p><u>Heures supplémentaires :</u> Quel est le seuil max légal d'heures sup (payées et récupérées) annuelles pour un salarié GFT ?</p>	220h (payées)
<p><u>Heures supplémentaires :</u> Sous quel délai les heures sup récupérées doivent être posées ? 12 mois ? Quel est le maxi d'heures sup récupérées pouvant être transférées sur le CET pour être payées ?</p>	Pas de délai spécifique / 25 jours par an (toutes heures et congés confondus)
<p><u>Astreintes :</u> Il apparait que certains salariés multiplient les astreintes (risque). Quelle est la loi en matière d'astreinte, notamment sur la fréquence des astreintes par salarié et le paiement ?</p>	<p>Les mesures mises en place au sein de GFT sont en ligne avec la législation en vigueur</p> <p><u>Commentaire CGT</u> Cela reste à voir, nous demanderons un process précis concernant les astreintes.</p>

<p><u>Astreintes :</u> Qui contrôle qu'un salarié ne multiplie pas les astreintes ?</p>	<p>Leur hiérarchie <u>Commentaire CGT</u> Nous demandons un contrôle RH également, responsabilité du respect vie privée /vie professionnelle.</p>
<p><u>Usine :</u> Les opérateurs se plaignent toujours et encore de manque de paniers et trolleys. Quelles actions vont être mises en place pour résoudre ce problème ?</p>	<p>Selon les VSM, le nombre de trolleys et balogs est conforme au besoin. Nous avons parfois également des trolleys qui sont dissimulés, c'est à chacun de respecter le matériel mis à disposition. <u>Commentaire CGT</u> En gros si nous n'avons pas assez de paniers et trolleys c'est la faute des salariés. Bravo.</p>
<p><u>QO salle métrologie :</u> Les salariés ont besoin régulièrement de gaz (argon). Aucun salarié n'a le permis tracteur pour aller chercher le gaz à FAI. Nous vous demandons de faire passer le permis tracteur à des salariés de ce service.</p>	<p>Demande en cours pour former 2 collaborateurs <u>Commentaire CGT</u> Enfin, en espérant que la demande soit validée.</p>
<p><u>Salaire :</u> Quel est le salaire moyen pour un Technicien RMO au coefficient 240 et au coefficient 255 ?</p>	<p>Les salaires moyens sont présentés dans la BDSE via le bilan social <u>Commentaire CGT</u> Dans la BDES, il n'y a pas le bilan social 2018. Donc on n'en sait rien.</p>
<p><u>Respect de la convention collective :</u> Au vu des fiches de poste, pour quelles raisons les techniciens de maintenance ne peuvent pas prétendre au coefficient 285 ? Rappel : BTS coefficient d'embauche 255, 6 mois après 270 et 18 après 285</p>	<p>La pesée des postes est faite en fonction de l'étude de poste <u>Commentaire CGT</u> Au vu de la fiche de poste, les techniciens peuvent prétendre au coefficient 285.</p>
<p><u>Direction :</u> Quel est le nombre de jours de maladie pour le mois d'Avril ?</p>	<p>1020 jours <u>Commentaire CGT</u> Cela commence à faire beaucoup, il faudrait peut-être que la direction se pose des questions !</p>
<p><u>Heures supplémentaires :</u> La maîtrise fait du chantage et des menaces concernant le travail en heure supplémentaire et jours fériés. Est-ce que la direction cautionne ce genre d'agissements ?</p>	<p>Non, nous ne cautionnons ni chantage ni menace. Merci de nous remonter les cas individuels <u>Commentaire CGT</u> Nous n'hésiterons pas à le faire.</p>

<p><u>Information sur les compteurs Formation des salariés :</u> Peu de salariés utilisent leur compte Formation par méconnaissance. Pourriez-vous transmettre le solde du compte Formation à chaque salarié avec le bulletin de salaire par exemple ? Pourriez-vous également rappeler le process d'utilisation de ce compte : liberté de choix du salarié / paiement de la formation par l'entreprise / sur temps du salarié ... ? Qui aux RH aide les salariés dans leur démarche personnelle de Formation ?</p>	<p>Merci de bien vouloir préciser ce que vous entendez par "compteur Formation". L'employeur n'a aucune vision sur les compteurs CPF/CPA. Le service formation accompagne les collaborateurs dans leur démarche et/ou répond à leurs questions sur le sujet. <u>Commentaire CGT</u> Il serait souhaitable de faire une note de communication à l'ensemble des salariés.</p>
<p><u>Formation à l'étranger :</u> Un salarié n'ayant pas de carte bleue a vu sa formation annulée. La CGT appelle cela de la discrimination. Nous vous demandons d'arrêter ce genre de pratique qui est inacceptable.</p>	<p>Merci de nous communiquer les éléments pour investigation car nous n'identifions ni la formation ni le salarié concerné. <u>Commentaire CGT</u> La direction ne cherche surtout pas beaucoup à résoudre ces problèmes.</p>
<p><u>Visite médicale :</u> Le médecin de travail fait-il toujours les visites médicales pour les nouveaux embauchés ou applique il les ordonnances Macron (suppression des visites d'embauche) ?</p>	<p>Cf. PV CE du mois de mars 2018 - présentation du Bilan du Service médical <u>Commentaire CGT</u> Donc nous donnerons le bilan du médecin du travail aux salariés qui nous le demandent.</p>
<p><u>Four poussant :</u> Des éléments en fibres céramiques réfractaires ont été manipulés par du personnel de maintenance. Ces pièces (stand-by) étaient stockées au magasin 120. Hors la direction nous avez affirmé qu'il n'y en avait que derrière les briques. Peux on avoir des explications car les fibres céramiques réfractaires sont Cancérigènes</p>	<p>Sujet suivi par le CHSCT <u>Commentaire CGT</u> Voilà comment on tape en touche.</p>
<p><u>Trajet vestiaire /pointeuses:</u> La CGT demande que le temps de trajet entre les vestiaires et les pointeuses, et inversement soit rémunéré pour chacun des salariés.</p>	<p>Cf. règlement Intérieur : "Il est rappelé que le salarié doit être présent à son poste de travail de l'heure de début à l'heure de fin d'équipe en tenue de travail. Il n'est pas prévu pour l'heure de modification. Si nous devons le prendre en compte, nous envisagerions dans le même cas de déduire du temps de travail le temps de pause/trajet cigarette/café. <u>Commentaire CGT</u> Est-ce du chantage ? Les salariés apprécieront certainement cette réponse.</p>

<p><u>Augmentation individuelle :</u> Combien de salariés qui n'ont pas été augmentés depuis plus de quatre ans par métiers, par ancienneté et par sexe ?</p>	<p>Marche de l'entreprise (CE) <u>Commentaire CGT</u> Voilà comment on tape en touche.</p>
<p><u>Respect de la convention collective :</u> La CGT vous rappelle que vous ne respectez pas la convention collective pour le PE Méthode. Ces salariés ont un BTS, sur leur fiche de poste il est demandé un bac + 2, donc coefficient d'embauche 255, au bout de 6 mois coefficient 270 et au bout de 18 mois 285. Allez-vous respecter la convention collective ?</p>	<p>Merci de bien vouloir nous communiquer les cas identifiés pour investigations. <u>Commentaire CGT</u> Tous les techniciens du PE méthode qui ont un BTS et une ancienneté supérieure à 18 mois. On a l'impression que la direction ne fait encore aucun effort.</p>
<p><u>Chaleur :</u> La température à l'intérieur de l'usine est montée à plus de 30° au cours du mois de mai. Nous demandons que les pompes à chaleur soient mises en service le plus rapidement possible. Les ventilateurs ne sont pas une solution car ils accentuent la déshydratation tout en donnant l'impression de rafraîchir.</p>	<p>Les pompes à chaleur sont en service toute l'année. Une révision des consignes a été faite semaine 20 afin d'être plus adaptée aux températures à venir sur les mois de JUIN/JUILLET/AOUT/SEPTEMBRE <u>Commentaire CGT</u> S'il n'y a pas d'améliorations, nous allons tomber comme des mouches. Avant l'arrivée du parc machines et des fours thermiques pour la Mx, nous étions déjà en limite des capacités des 9 groupes de pompes à chaleur, alors maintenant ? facile de savoir le résultat !! Pour infos, les élus Chsct on fait une demande de Chsct extraordinaire sur ce sujet.</p>
<p><u>Épuisement :</u> Énormément de salariés sont épuisés, et certains ne bénéficient plus de jours de repos et font des heures supplémentaires à répétition. Quelles actions compte prendre la direction pour permettre aux salariés de se reposer car beaucoup sont épuisés ?</p>	<p>Dans l'esprit d'équipe et de solidarité qui nous anime, nous invitons les collaborateurs à partager les heures supplémentaires qui sont proposées au volontariat, en assurant rotation afin que ce ne soit pas toujours les même qui réalisent ces heures. En parallèle, nous menons des actions pour baisser les heures supplémentaires tout en garantissant la production des transmissions à la demande du client <u>Commentaire CGT</u> C'est le volume global des heures supp qu'il faut diminuer, pas reporter le problème sur d'autres salariés ! Les choses n'ont pas l'air de bouger pour l'instant !</p>

<p><u>Reconnaissance des connaissances et compétences :</u> Quelle considération a la direction envers les chaudronniers, les frigoristes et les anciens de la maintenance non réévaluée.</p>	<p>Toute notre considération. La mise en cohérence issue de l'analyse des postes faite à la demande de la CGT a abouti à consommer l'ensemble du budget alloué à ce département.</p> <p><u>Commentaire CGT</u> Vous avez certainement oublié les chaudronniers, les frigoristes et les anciens de la maintenance. Ils seront contents de savoir qu'ils ont toute votre considération.</p>
<p><u>Statut professionnel :</u> La majorité du PE atelier et méthode ont un emploi de technicien, pourquoi ont-ils un statut d'ouvrier ?</p>	<p>Le titre emploi ne définit pas la classification conventionnelle</p>
<p><u>NAO 2018 :</u> Pouvez-vous confirmer que les requalifications de 70 salariés ne sont pas payées par l'enveloppe des AI négociée pendant les NAO 2018 ? Rappel : A partir du moment où l'entreprise choisit de rémunérer ses salariés en deçà de la convention collective, elle prend un risque. Financièrement, la direction doit alors provisionner ce risque pour protéger l'entreprise. En cas de réalisation du risque, la provision sert à payer les requalifications. L'enveloppe des AI est donc disponible. Pouvez-vous confirmer que l'enveloppe des AI sera distribuée sur l'ensemble des salariés n'ayant pas fait l'objet d'une requalification ?</p>	<p>Le personnel concerné ayant fait l'objet de changements de poste dans le cadre de promotions, cela est effectivement pris sur le budget des AI.</p> <p><u>Commentaire CGT</u> La direction ne peut pas dire que cela est une promotion. Passer de 190 à 255 avec une augmentation de 500 euros par mois, cela s'appelle l'application de la convention collective. Depuis des années que la direction ne respecte pas la convention, elle aurait dû prévoir une réserve d'argent pour éviter de prendre sur le budget NAO 2018. Dans le cas contraire, c'est une faute de gestion de l'entreprise, on est en droit de s'inquiéter pour le reste ! La Direction doit distribuer la totalité des AI négociées lors des NAO EN PLUS des requalifications.</p>
<p><u>Coefficient maintenance :</u> Combien de salariés de maintenance de plus de 20 ans d'ancienneté ne sont pas au coefficient 240 ? Et dans quel corps de métier en particulier ?</p>	<p>Il est extrêmement dommageable sur la maintenance là où le plus d'effort a été fait de la part de la direction</p> <p><u>Commentaire CGT</u> La direction a dû oublier les chaudronniers et les frigoristes (ils sont loin d'être au coefficient 240)</p>

<p><u>CDSPA Promotion 2018 :</u></p> <p>La CGT exige de clarifier la situation et le devenir de cette promotion sachant qu'il n'y a pas de diplôme reconnu par la métallurgie et qu'il est demandé aux stagiaires d'obtenir 70 % aux évaluations à la fin de chaque module.</p> <p>Que compte faire la direction de ces personnes à la fin de cette formation?</p> <p>Quelle va être la valorisation financière pour ses salariés?</p> <p>Pour exercer pleinement le métier de CDSPA la CGT exige que chaque stagiaire ait une caisse à outils complète?</p>	<p>A l'ouverture de la filière nous avons donné toutes les informations utiles aux stagiaires leur avons offert la possibilité de poser leurs questions. Si des questions restent en souffrance nous sommes à leur disposition pour y répondre. Concernant le taux de 70% lors des évaluations de fin de modules, il s'agit du taux minimum en dessous duquel nous proposons aux stagiaires concernés des modules complémentaires de formation pour leur permettre d'atteindre le niveau requis pour valider le module. A la fin de leur formation, en fonction de leurs résultats, ils échangeront avec leur hiérarchie sur leur possible promotion au poste de CDSPA. Durant leur période de pratique les stagiaires utilisent les outils de la Maintenance.</p> <p><u>Commentaire CGT</u></p> <p>Ils passeront vous voir pour explications.</p>
<p><u>Requalification coefficient :</u></p> <p>Des salariés de maintenance n'ont pas été revalorisés au coefficient 255 malgré un BTS ou une licence car le manager de la maintenance leur a dit qu'ils n'avaient pas assez de compétences. Ce n'est pas au manager de décider, nous avons une convention collective. Nous vous demandons encore une fois de respecter notre convention collective.</p>	<p>Cela suppose que leur diplôme soit nécessaire pour tenir le poste. Nous invitons les concernés à se rapprocher du service administration du personnel</p> <p><u>Commentaire CGT</u></p> <p>Comme d'habitude, c'est à la tête du client.</p>
<p><u>Comportement /respect accord MX:</u></p> <p>Le 18 mai, un salarié de maintenance de nuit c'est fait traiter d'incompétent et l'encadrement l'a viré en 2/8 le lundi 21 mai (équipe matin).</p> <p>La cgt vous rappelle qu'il y a un délai de prévenance 1 mois (accord MX) pour changer d'équipe. Quand comptez-vous respecter l'accord MX65 et quand allez-vous arrêter de traiter les salariés comme des chiens.</p>	<p>Nous rencontrons beaucoup de problèmes de diagnostic et donc de dépannage sur la ligne d'assemblage la nuit. Pour cette raison avons décidé de mettre cette personne de journée pour la former davantage dans l'analyse et le diagnostic pour éviter qu'elle ne soit plus longtemps en difficulté. Nous mettons une organisation de nuit pour également soutenir une autre personne à partir du lundi 28 mai.</p> <p><u>Commentaire CGT</u></p> <p>Ce n'est pas la peine de traiter les salariés d'incompétent. On n'achète pas l'expérience mais on la gagne au fur et à mesure des années !</p>

<p><u>Direction /Démission :</u> Un membre du codir proche de la CGT, nous a fait 3 annonces : -Mr Perrichot a donné sa démission -Mr Loubère devrait donner sa démission pour raison familiale -Mr Arnaud devrait quitter GFT BX pour partir sur un nouveau projet en Angleterre La direction confirme elle ?</p>	<p>La Direction ne confirme ni n'infirmes ces dires. Les divers éléments ne concernent que les personnes et pas l'ensemble de l'entreprise. <u>Commentaire CGT</u> Quand un directeur financier et un directeur d'entreprise quittent la société, cela concerne l'ensemble des salariés de GFT BX.</p>
<p><u>Salle Fumeur :</u> Où en est la salle fumeur tellement attendu par les salariés ?</p>	<p>Réunion Mardi 29/05/18 <u>Commentaire CGT</u> Et alors, il en est ressorti quoi ? Certainement pas grand-chose, comme d'habitude.</p>
<p><u>Jours travaillés :</u> Les salariés se plaignent de ne plus avoir un courrier spécifiant le nombre de jours travaillés dans l'année. Que compte faire la direction ?</p>	<p>Nous invitons ceux qui le souhaitent à se rapprocher du service administration du personnel qui leur délivrera une attestation. <u>Commentaire CGT</u> Bon courage si l'ensemble des salariés viennent au service administration du personnel. L'année 2017 a vu explosé le nombre de jours travaillés comment se fait-il que le nombre est identique à celui de 2016 ?</p>
<p><u>Apprentis production :</u> Est-ce que la direction trouve normal qu'un apprenti qui doit être théoriquement en formation conduise des machines-outils ?</p>	<p>Merci de nous communiquer les éléments pour investigation <u>Commentaire CGT</u> On vous communiquera les éléments, ne vous inquiétez pas.</p>
<p><u>Castrol :</u> Face à l'augmentation de la charge de travail des salariés de Castrol (vidange machine, graissage, nettoyage). La CGT exige l'embauche en CDI de la troisième personne actuellement en intérim ! Que compte faire la direction ?</p>	<p>La Direction de GFT n'a pas autorité pour faire de l'ingérence au sein d'une société extérieure. <u>Commentaire CGT</u> Non, mais la Direction de GFT peut réviser ses contrat pour éventuellement permettre à Castrol d'embaucher un salarié supplémentaire.</p>
<p><u>Ordinateurs :</u> Beaucoup d'ordinateurs sont très lents et les salariés s'en plaignent ! Que compte faire la direction ?</p>	<p>En raison des problèmes de lenteur effectivement ressentis par nos collègues, la direction a autorisé le service informatique à anticiper le remplacement dans les prochains mois (ordinateurs en attente de livraison actuellement) des ordinateurs portables les plus anciens (Modèle E6430) et le remplacement des ordinateurs fixes (Modèle 7010) début 2019. <u>Commentaire CGT</u> Parfait Le passage de Windows 7 à 10 est sans doute une cause supplémentaire</p>

<p><u>Team leader :</u> Pourquoi avez-vous demandé 6 TL à FAI ? N'a-t-on pas de profil à GFT ? Avez-vous respecté l'accord MX en termes de recrutement ?</p>	<p>Le process PDC a été respecté. <u>Commentaire CGT</u> En fait le process PDC, si on comprend bien, c'est le joker de la direction. Aucun candidat GFT n'a les compétences pour la fonction ?</p>
<p><u>Requalification CDSPA :</u> Ou en est l'étude concernant le coefficient 215 ?</p>	<p>En cours <u>Commentaire CGT</u> Un délai aurait été appréciable</p>
<p><u>Déplacement bureau ME/salle Pauillac :</u> Même si ce n'est que temporaire, la direction ne respecte pas le code du travail. L'article R. 4213-3 qui stipule que les locaux destinés à être affectés au travail comportent à hauteur des yeux des baies transparentes donnant sur l'extérieur, sauf en cas d'incompatibilité avec la nature. Pourquoi une telle décision ?</p>	<p>Nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée. Nous n'avons pas de meilleure solution dans les délais définis. Il s'agit d'une solution temporaire estimée à 2 mois. <u>Commentaire CGT</u> Nous travaillons toujours dans l'urgence, nous sommes habitués maintenant.</p>
<p><u>Assemblage Mx65 ilot pignonnerie</u> Les salariés nous interpellent sur la fréquence de changement des pinces à circlips dû à l'usure des ergots. (Voir feuille de suivi avril/mai). Que compte faire la direction face à ce problème ?</p>	<p>Changement de l'angle de l'ouverture pince. Un prototype est en production depuis le mardi 29 mai. Pas de casse jusqu'à aujourd'hui. Cette semaine mise à jour des plans, puis 1296 et 2308. <u>Commentaire CGT</u> Espérons que cela dure.</p>
<p><u>Assemblage Mx65 ilot retouche IB5/Mx65</u> Le logement d'insertion de l'extracteur de bague du 7061 est complètement usé. Les salariés demandent d'intervenir pour son remplacement le plus rapidement possible. A noter que l'outillage (pinces à circlips rouge et argent) ont une durée d'utilisation limitée. Nous demandons de fournir les moyens matériels adéquats pour limiter les pertes de temps et les Scraps (bagues cassées sur le 7061).</p>	<p>Livraison des outillages semaine 26 <u>Commentaire CGT</u> Donc à suivre.</p>
<p><u>Assemblage Mx65</u> Lors de pannes quantifiées (temps de réparation connu) le personnel de l'assemblage souhaiterait utiliser ce temps mort pour de la formation donnée par leur TL sur leur ilot ou connaissance produit.</p>	<p>C'est également la position de la Direction. Consigne est donnée aux encadrants de l'organiser. <u>Commentaire CGT</u> Pourquoi cela n'est pas appliqué ? Cette fois-ci c'est la faute de l'encadrement...</p>

<p><u>Assemblage Mx65 (paiement)</u> Il y a de l'huile stagnante sur les palettes entrainant des taches d'huiles sur le sol ou convoyeur. Nous réitérons la demande d'un aspirateur à disposition.</p>	<p>Une amélioration du poste de vidange (OP4100) est en cours : 1) Remplacement des tubes d'aspiration par des queues de carpe : livraison semaine 272) Nettoyage des palettes (bords extérieures) par un système de raclette : livraison semaine 27 <u>Commentaire CGT</u> Donc c'est toujours non pour l'aspirateur ?</p>
<p><u>CQPM operateur –régleur sur commande numérique :</u> pourquoi les titulaires de ce diplôme n'ont pas le coefficient 170 ?</p>	<p>Cela supposerait que leur diplôme soit nécessaire pour tenir le poste ; ce qui n'est pas le cas. <u>Commentaire CGT</u> Si c'est le cas. Vous demandez un BEP pour travailler sur des machines à commandes numériques. Donc affaire à suivre.</p>